

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Société Africaine de Réassurance, Institution Financière Internationale regroupant 41 Etats Membres de l'Union Africaine (UA), la Banque Africaine de Développement (B.A.D.), la Société Financière Internationale, DEG, Proparco et FMO - toutes des institutions de financement du développement - ainsi qu'une centaine de compagnies d'assurances et de réassurance opérant dans les Etats membres, a tenu la 30ème Réunion Annuelle Ordinaire de son Assemblée Générale le 26 juin 2008 à Tunis (Tunisie).

CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Mr. Mohamed Kachid KECHICHE, Ministre des Finances représentant le Président de la République de Tunisie, dont le discours a été précédé de ceux de Mr. Mohamed Dkhili, Président du Comité d'Organisation Local, Mme. Zainab Bakri, Vice-Présidente (Opérations II) de la Banque Africaine de Développement représentant le Président de cette Institution, et de Mr. Musa AL NAAS, Président du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de l'Africa Re.

Dans son allocution de bienvenue, Mr. Dkhili s'est réjoui de l'organisation de la 30^{ème} Réunion à Tunis et évoqué, entre autres les réformes introduites par les autorités tunisiennes en vue de promouvoir la croissance de l'industrie. Il a également invité les réassureurs africains à unir leurs efforts afin de développer le secteur, avant de féliciter l'Africa Re pour ses résultats remarquables.

La Vice-Présidente de la BAD s'est quant à elle, félicité de l'évolution positive de la Société depuis sa création, et préconisé la création de produits tendant à favoriser la pénétration de l'assurance en Afrique tout en étant à la portée des populations à revenus faibles. Elle a par ailleurs réitéré le soutien sous réserve de la Banque à la Société dans toutes ses entreprises.

Dans son discours, le Président du Conseil a exprimé ses remerciements aux autorités tunisiennes, au Comité d'Organisation et aux participants pour les facilités mises à la disposition de la Société, et leur présence effective à la cérémonie. Il a ensuite passé en revue les résultats de l'Institution au titre de l'exercice 2007, et réitéré la gratitude de l'Africa Re aux Autorités de l'Etat pour l'accueil réservé aux délégués et les facilités mises à leur disposition.

Dans son allocution, le Ministre des Finances a exhorté les professionnels africains des assurances à renforcer leur coopération, évaluer le chemin parcouru et réfléchir sur l'avenir.

Il a souligné la nécessité de promouvoir la pénétration de l'assurance et la croissance du secteur pour faire face à la concurrence internationale. Après avoir félicité et encouragé l'Africa Re pour les résultats enregistrés, il a déclaré ouverte la 30^{ème} session de l'Assemblée Générale.

DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Lors de la réunion à laquelle ont participé actionnaires et observateurs, l'Assemblée Générale a approuvé le Rapport du Conseil d'Administration portant sur les Comptes de l'Exercice 2007 dont les résultats confirment la fiabilité de la Société et sa capacité de remplir ses engagements vis-à-vis de ses cédantes.

1. AFFECTATION DES RESULTATS

Les comptes finaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale dégagent un chiffre d'affaires de 369,51 millions \$EU, soit une progression de 25,90% par rapport au montant de 293,49 millions \$EU enregistré en 2006, et un bénéfice net de 34,05 millions \$EU contre 24,88 millions \$EU l'exercice précédent. Consciente de la nécessité de consolider l'assise financière de l'Institution tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, l'Assemblée Générale a décidé d'affecter le résultat net ainsi qu'il suit :

- 17.023.852 \$EU à la Réserve Générale, conformément à la Résolution N° 4/1992;
- 3.750.000 \$EU à titre de dividendes au taux de 3,75 \$EU (2006 : 3 \$EU) par action souscrite et libérée d'une valeur nominale de 100 \$EU;
- 800.000 \$EU à la Réserve pour fluctuation de sinistres, et le solde, soit:
- 12.473.852 \$EU en report à nouveau.

L'Assemblée Générale a en outre maintenu la politique de distribution des dividendes en vigueur afin d'améliorer sensiblement le retour sur investissement au profit des actionnaires, tout en respectant les ratios prudentiels internationaux.

APPLICATION DE RESOLUTIONS ADOPTES LORS DE LA 29^{ème} REUNION

2. STRATEGIE DE CROISSANCE ET DE RESTRUCTURATION DE LA SOCIETE

L'Assemblée Générale a pris note avec satisfaction de l'application des résolutions adoptées lors de sa dernière réunion, notamment celles portant sur les comptes finaux et la stratégie de croissance ainsi que la restructuration de la Société.

3. NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément à l'article 38 de l'Accord Portant Création de la Société, tel qu'amendé par la Résolution 4/1997, l'Assemblée Générale a nommé le cabinet d'expertise comptable Deloitte & Touche, Abidjan, en qualité de Commissaire aux Comptes, pour un cinquième et dernier mandat. Par conséquent, cette firme vérifiera les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2008 et présentera un rapport à la 31^{ème} Réunion Annuelle Ordinaire sur la situation financière de la Société à cette date.

4. ELECTION PARTIELLE D'ADMINISTRATEURS

Deux Administrateurs ont fait leur entrée au Conseil, tandis que six autres ont été reconduits dans leurs fonctions. Leur mandat prend effet à compter du 1^{er} juillet 2008. Il s'agit de :

1. Mme. Eunice MBOGO : Pays de l'Afrique de l'Est et Australe
2. Mme. Nyamikeh KYIAMAH : Afrique de l'Ouest anglophone (Etats et Compagnies) et Afrique de l'Est et Australe (Compagnies)
3. Mr. EZO'O ENGOLO Blaise : Afrique Francophone (Etats)
4. Mr. MARAMI Kamel : Algérie (Etat et Compagnies)
5. Mr. EL-BARKI Thami : Maroc (Etat et Compagnies)
6. Mr. Adel MOUNIR : Egypte (Etat et Compagnies)
7. Mr. Fola DANIEL : Nigeria (Etat et Compagnies)
8. Mr. Bernd TUMMERS : D.E.G

Fait à Lagos, le 8 juillet 2008

**Le Secrétaire de Société
Mamadou DIALLO**